

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU PERSONNEL

SECONDAIRE II

Il est encore temps de repenser cette réforme

Chères, chers collègues,
la nouvelle grille horaire a été pensée
dans la précipitation, sans que les avis
et propositions issus des consultations
n'aient été pris en considération.

**RÉFORME DE LA MATURITÉ
GYMNASIALE GENEVOISE :
POUR UNE GRILLE HORAIRE
COHÉRENTE !**

Une réforme qui risque de
produire l'effet inverse de ce
qu'elle promet :

- Ruptures de parcours : des disciplines interrompues puis reprises plusieurs années plus tard
- Première année très chargée en disciplines fondamentales, au moment de la transition entre le CO et le collège
- OS réduite à 13 heures : des répartitions pouvant conduire à une seule période hebdomadaire sur un semestre
- Affaiblissement de la diversité et de la qualité des options spécifiques

**ENEZ VOTER UNE DEMANDE OFFICIELLE DE MORATOIRE
MARDI 22 SEPTEMBRE, 18H30
UNIVERSITÉ OUVRIÈRE DE GENÈVE**

NOS PROPOSITIONS :

- Une répartition plus régulière des disciplines sur les quatre années
- Une OS réellement enseignable, portée de 13 à 16 heures
- Une meilleure répartition des disciplines fondamentales sur le cursus
- Une grille alternative conforme aux minima de l'ORM 2023, sans augmentation de la charge globale

L'OBJECTIF :

Garantir une maturité qui
respecte les rythmes d'apprentissage,
la continuité pédagogique, la diversité
des approches disciplinaires et les
conditions réelles d'enseignement.

pour une réforme qui préserve la richesse et la cohérence de la maturité gymnasiale genevoise ?

Chères, chers collègues,

La nouvelle grille horaire de la réforme actuelle du plan d'études de maturité pose de nombreux problèmes de cohérence, d'approche pédagogique, de ressources, d'espaces, d'emplois, sans que les avis et propositions issus des différentes consultations – tant au niveau des écoles que de la COPROJ – n'aient été pris en considération. Pensée dans la précipitation et au travers d'arbitrages horaires, cette réforme d'ampleur entraînera pourtant des conséquences lourdes et durables sur l'identité de la maturité genevoise et la richesse des parcours et des enseignements proposés. À cet égard, il s'avère crucial de construire une vision d'ensemble des implications de ce projet de réforme sur les apprentissages, la cohérence des cursus et les conditions d'enseignement.

C'est pourquoi nous vous convions toutes et tous à une séance extraordinaire du personnel du secondaire II le mardi 22 septembre à 18 h 30 à l'Université ouvrière de Genève, afin de voter une demande officielle de moratoire. L'objectif de cette demande collective adressée à la conseillère d'État est de concevoir une grille horaire plus satisfaisante sur les plans pédagogique et didactique pour les différents enseignements, afin de dispenser une formation cohérente et de qualité à nos élèves.

Problèmes de la grille horaire actuelle

Depuis plusieurs mois, la réforme de la maturité gymnasiale avance à un rythme particulièrement soutenu, malgré les nombreuses inquiétudes exprimées dans les établissements, au sein des groupes de disciplines et même au Grand Conseil. La réforme est présentée comme une réponse aux difficultés actuelles des élèves : surcharge de travail, perte de sens, augmentation du décrochage, fatigue croissante et nécessité de rendre les parcours plus cohérents. **Or, dans sa forme actuelle, la nouvelle grille risque de produire exactement les effets inverses, pour les raisons suivantes :**

- des ruptures de parcours qui ne se justifient pas pédagogiquement : par exemple, la géographie est répartie sur quatre ans selon un schéma 2–0–3–0 et l'histoire 2–2–0–4. Ces interruptions rendent difficile la construction d'une progression cohérente ;
- des concentrations d'heures en début de cursus, suivies de longues interruptions : arts visuels, informatique et la chimie, par exemple ;

- une première année particulièrement dense, avec une augmentation importante du nombre d'heures de cours et une concentration accrue des disciplines fondamentales, qui fragilise la progressivité des apprentissages et qui risque d'accentuer davantage les difficultés rencontrées par les élèves les plus fragiles ;
- des difficultés liées aux salles et aux équipements pour certaines branches dont le volume horaire augmente ;
- des enseignements à niveaux qui ne disposent pas des moyens horaires adaptés: suppression des heures de math 2;
- une OS réduite à 13 heures qui conduit, dans les grilles du COPROJ, à des enseignements extrêmement fragmentés, pouvant aller jusqu'à une seule période hebdomadaire sur un semestre : une organisation difficilement compatible avec des apprentissages suivis, des projets et un véritable approfondissement disciplinaire ;
- l'appauvrissement de la diversité des parcours offerts dans la maturité gymnasiale.

Il est encore temps de repenser cette réforme !

Pour corriger ces incohérences sans remettre en cause les objectifs de l'ORM 2023, nous proposons quatre objectifs prioritaires :

- assurer une véritable continuité des apprentissages en répartissant plus régulièrement les disciplines sur les quatre années ;
- permettre une entrée au collège plus progressive, en évitant une concentration excessive des disciplines fondamentales en première année ;
- mieux équilibrer les différentes familles disciplinaires, notamment les sciences expérimentales et les sciences humaines et les arts visuels sur l'ensemble du cursus ;
- préserver une OS forte et réellement enseignable, portée de 13 à 16 heures et répartie sur trois ans.

Une alternative concrète existe !

Nous avons élaboré plusieurs propositions de grilles horaires qui respectent les pourcentages minimaux imposés par l'ORM 2023 et l'architecture générale de la réforme. Elles montrent qu'il est possible d'améliorer la continuité des apprentissages, de préserver une OS à 16 heures et de mieux répartir les disciplines sur les quatre années, sans augmenter la charge horaire globale des élèves.

Conserver l'identité de la maturité gymnasiale genevoise

- le maintien d'une OS forte qui constitue l'une des spécificités historiques du collège genevois: l'OS donne une identité propre au parcours des élèves, constitue un espace de motivation et permet aux élèves de se préparer à leurs futures études pour réussir lors de leur entrée à l'université et dans les hautes écoles.
- respect des pourcentages minimaux imposés par l'ORM 2023 et de l'architecture générale de la réforme ;
- respect des grands équilibres disciplinaires ;
- renforcement des possibilités d'approfondissement grâce à une option spécifique plus solide et plus cohérente. Porter l'OS de 13 heures à 16 heures permet de retrouver des séquences d'enseignement pédagogiquement viables, sans remettre en cause l'architecture générale de la réforme ;
- une meilleure répartition des sciences expérimentales et des sciences humaines sur l'ensemble du cursus, afin d'éviter leur concentration à certaines étapes de la formation ;
- adaptations qui restent limitées, qui ne nécessitent pas une réécriture complète des plans d'études et qui ne remettent pas en question l'essentiel du travail déjà accompli ;
- modifications qui demeurent compatibles avec le calendrier actuellement prévu.

Ainsi, l'objectif n'est pas de faire table rase de la réforme voulue par l'ORM 2023 ni de ses ambitions fondamentales, pas plus que de remettre en question le travail réalisé depuis plusieurs années, mais d'apporter les ajustements nécessaires afin de rendre la grille mieux adaptée à la réalité du terrain. Garantir une maturité qui respecte les rythmes d'apprentissage, la continuité pédagogique, la diversité des approches disciplinaires et les conditions réelles d'enseignement : telle est la condition nécessaire pour construire une formation gymnasiale durable, cohérente et exigeante, au service de la réussite de nos élèves.

Une autre grille est possible, sans remettre en cause l'ORM 2023 ni repartir de zéro!